



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Conseil Municipal
du 23/06/2020



SOMMAIRE

- 1/ contexte national
- 2/ le budget d'une collectivité
- 3/ compte administratif 2019 et ratios budgétaires
- 4/ analyse rétrospective et prospective du budget de fonctionnement
- 5/ bilan financier et capacité d'investissement
- 6/ orientations proposées



1/ contexte national



Conjoncture nationale : une croissance encore insuffisante

Prévisions du FMI :

- ③ Un environnement international en cours de stabilisation
- ③ Activité économique des pays avancés moins vigoureuse
- ③ Des risques importants pèsent sur les marchés financiers :
 - Dégradation des relations des Etats Unis avec leurs principaux partenaires commerciaux
 - Intensification des troubles sociaux
 - Fréquence et intensité accrue des catastrophes naturelles
 - Epidémie dont les conséquences sur les budgets communaux ne sont pas mesurables à ce jour

PIB	estimation projection			
	2018	2019	2020	2021
production mondiale	3,6%	2,9%	3,3%	3,3%
Pays avancés	2,2%	1,7%	1,8%	1,8%
Etats Unis	2,9%	2,3%	2,0%	1,7%
zone euro	1,9%	1,2%	1,3%	1,4%
France	1,7%	1,3%	1,3%	1,3%

La croissance française résiste mieux que celle de ses voisins européens, comme l'Allemagne, plus durement touchée par le ralentissement du commerce mondial.



Loi de finances 2020: des dépenses publiques de plus en plus contraintes

Depuis 2009 :

- ⊗ Réduction du nombre de collectivités
- ⊗ Suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation
- ⊗ Réduction des dotations de l'Etat
- ⊗ Limitation des dépenses locales
- ⊗ Péréquation

Le déficit public est passé comme cela avait été prévu sous le seuil des 3% dès 2017 (-2,7%). Il ré-augmente en 2019 puis 2020 pour repasser au dessus des 3%.

Par contre, l'objectif d'une décrue de 2,5 points en 3 ans de la dette publique comme le prévoyait la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 semble désormais inatteignable.



Loi de finances 2020 : prévisions concernant les collectivités :

Maîtrise des dépenses hors investissement conformément à la loi de programmation des dépenses publiques 2018-2022

- ⊗ Evolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement
 - ⊗ + 0,4 % en 2018 : conséquence de la contractualisation
 - ⊗ +1,5 % en 2019 et + 0,7 % en 2020.

Baisse prévisible des investissements du fait du renouvellement électoral et de la durée de la période de confinement en 2020 après un rehaussement constaté en 2019

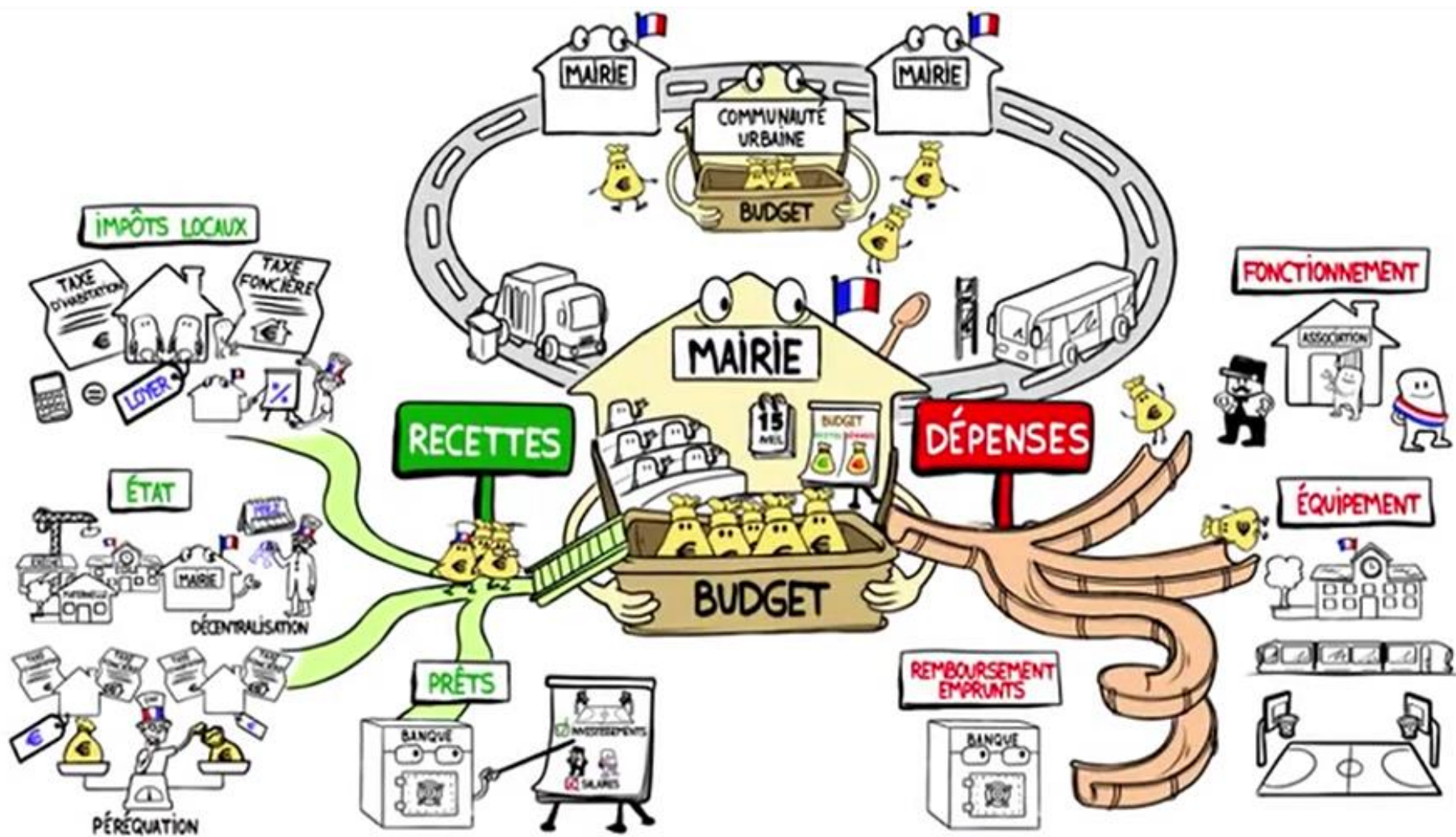


Loi de finances 2020 : concours financiers

- ⊙ DGF : stabilisation pour la 3^{ème} année consécutive – mécanisme d'écrêtement pour favoriser la péréquation (DNP et DSR)
- ⊙ Baisse de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : - 0,87 %
- ⊙ Stabilité du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle
- ⊙ Report de l'automatisation du FCTVA en 2021 – taux : 16,404 - Elargissement du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) aux dépenses d'entretien des réseaux.
- ⊙ Maintien de la DETR – dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements réservée aux grandes priorités d'investissement (rénovation thermique, transition énergétique, mise aux normes et sécurisation des ERP...)
- ⊙ Taxe d'habitation : augmentation de la valeur locative indexée sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation : 0,9 % (selon dernier indice connu septembre 2019)



2/ Le budget d'une collectivité



<http://dessinemoileco.com/lelaboration-du-budget-dune-commune/>

section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
frais de personnel	recettes fiscales	capital de la dette	épargne brute
fournitures et frais de maintenance et d'entretien		acquisitions et travaux	subventions et dotations
subventions (association, CCAS)	dotations de l'Etat		produits de cession
intérêt de la dette			emprunts nouveaux
épargne brute	produits des services		

Épargne nette = épargne brute – capital de la dette



Son exécution : La séparation de l'ordonnateur et du comptable

- ② L'ordonnateur : le maire demande l'exécution des recettes et des dépenses (paiement des factures et intégration des recettes)
- ② Le comptable du trésor public, est seul chargé du maniement des fonds publics. Il en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité de ces recettes ou de ces dépenses, sans examiner leur opportunité.
- ② Le Maire n'a pas de chéquier ou carte bancaire



Son élaboration et son exécution : quelques éléments de vocabulaire

⊗ Budget primitif (BP)

C'est un exercice de prévisions qui permet d'ouvrir pour chaque type de dépense les crédits nécessaires.

⊗ Décision modificative (DM)

Cette opération permet d'ajuster les prévisions de dépenses et recettes en fonction des opérations réalisées ou à réaliser en cours d'année.

⊗ Compte administratif (CA) / compte de gestion

En fin d'année un rapprochement est fait entre les comptes tenus par la commune (compte administratif) et le compte tenu par le Trésor public (compte de gestion)

Ils retracent l'ensemble des opérations de l'année.

⊗ Dépenses réelles / dépenses d'ordre :

Un certain nombre de dépenses retracent des opérations qui ne se traduisent pas par un mouvement financier sur le compte de la commune. Ce sont les opérations d'ordre : travaux en régie, amortissements...

Le Conseil Municipal autorise le Maire en votant le BP à exécuter les dépenses et encaisser les recettes. Les décisions individuelles ne repassent pas en Conseil Municipal si elles ne dépassent pas le montant des crédits inscrits.



3/ Compte administratif 2019 et ratios budgétaires



Compte administratif 2019

FONCTIONNEMENT		CA
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 174 485
O12	CHARGES DE PERSONNEL	2 075 976
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	607 987
66	CHARGES FINANCIERES	146 047
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 314
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 009 809
O13	ATTENUATION DE CHARGES	115 447
70	PRODUITS DES VENTES ET VENTES DIVERSES	289 363
73	IMPOTS ET TAXES	3 399 764
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 118 778
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 202
76	PRODUITS FINANCIERS	6
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	67 653
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 031 213



Compte administratif 2019

INVESTISSEMENT		CA
10	DOTATIONS, FONDS ET RESERVES	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	567 987
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 767
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	2 310 011
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	13 940
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 922 705
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 243 821
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	1 002 738
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 300 000
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 546 559



2019 : consolidation des marges de manœuvre

Principales évolutions ressortant du compte administratif 2019 :

En dépenses :

- ⊙ maintien de l'effort pour l'entretien des voiries et des bâtiments
- ⊙ dépenses exceptionnelles pour l'organisation de la commémoration de la naissance de Jongkind et des 150 ans de la disparition de Berlioz
- ⊙ formation des agents
- ⊙ baisse des frais de téléphonie
- ⊙ une augmentation raisonnée des dépenses de personnel
- ⊙ baisse de la subvention au CCAS

En recettes :

- ⊙ augmentation des produits des services (fréquentation du service de restauration scolaire notamment)
- ⊙ Maintien de la dynamique d'augmentation des bases d'imposition
- ⊙ augmentation des droits de mutation
- ⊙ vente du terrain de la déchetterie

L'année 2019 a permis de dégager une épargne brute de fonctionnement de 1 021 404 €.





2019 : investissements réalisés

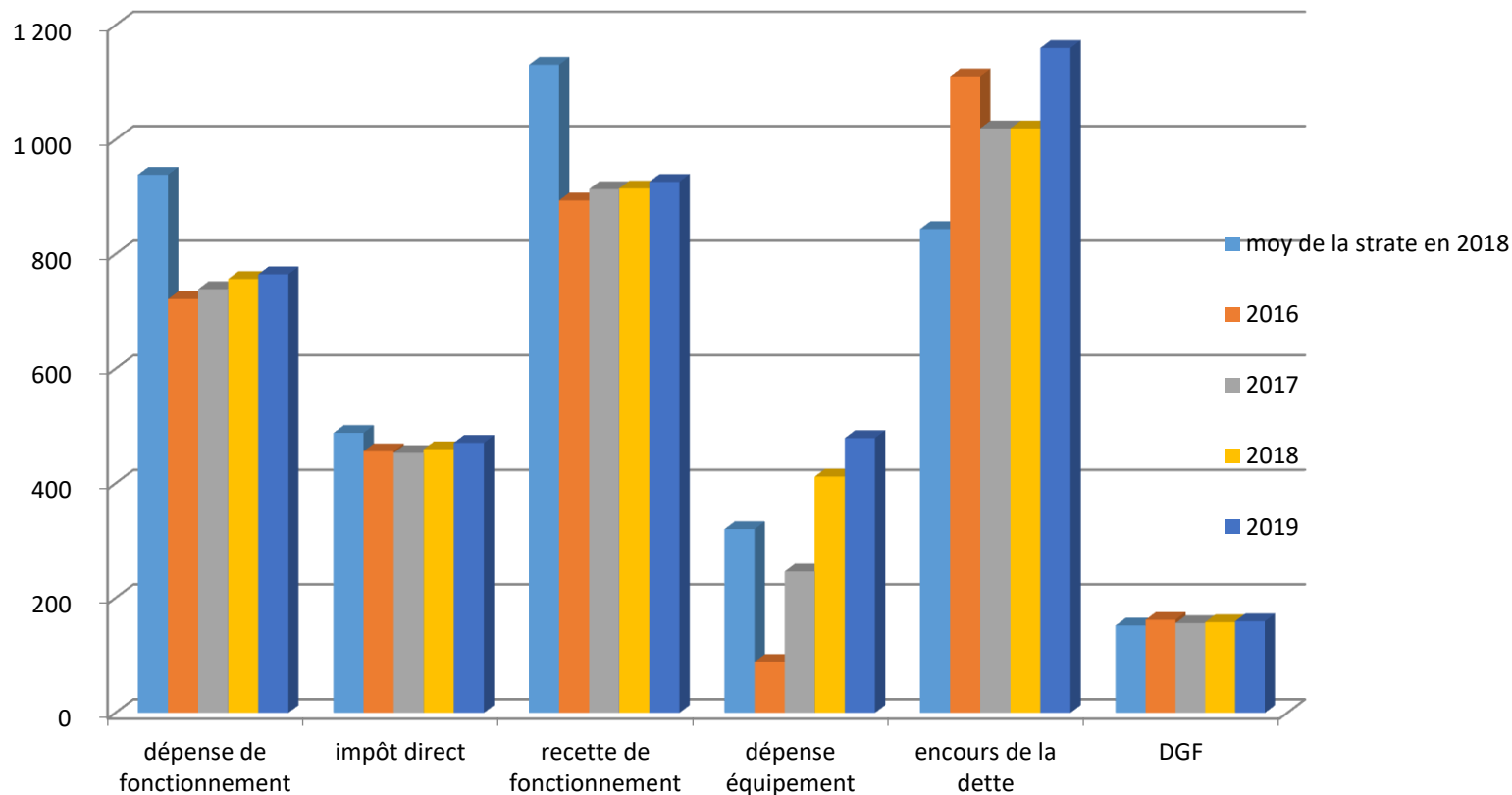
- ⊙ Études et Maîtrise d'œuvre du Groupe de Médecine Générale
- ⊙ Travaux d'aménagement secteurs Allivet de Bouvain
- ⊙ Équipement salle des fêtes
- ⊙ Acquisition de matériel de nettoyage de rues
- ⊙ Acquisition d'une tondeuse
- ⊙ Matériel informatique et mobilier dans les écoles
- ⊙ Panneau d'information
- ⊙ Rénovation mur du cimetière
- ⊙ Démontage de ruines rue longue
- ⊙ Aménagement de sécurité Verdun/halle
- ⊙ Acquisition de matériels de vidéo-protection
- ⊙ Eclairage public : relamping

En cours

- ⊙ Acquisition terrain Groupe de Médecine Générale
- ⊙ Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes
- ⊙ Acquisition maison Luc
- ⊙ Étude faisabilité infiltration eaux du Biel
- ⊙ Tranche expérimentale rénovation façade du château
- ⊙ Convention co-maîtrise d'ouvrage Ville/ SDH / Allivet Bouvain : fin des travaux



Principaux ratios financiers de la commune en € par habitants



Sur la base des données des comptes individuels
des collectivités sur
www.collectiviteslocales.gouv.fr
moyenne de la strate 5000-10000 au niveau
national



4/ analyse rétrospective et prospective du fonctionnement

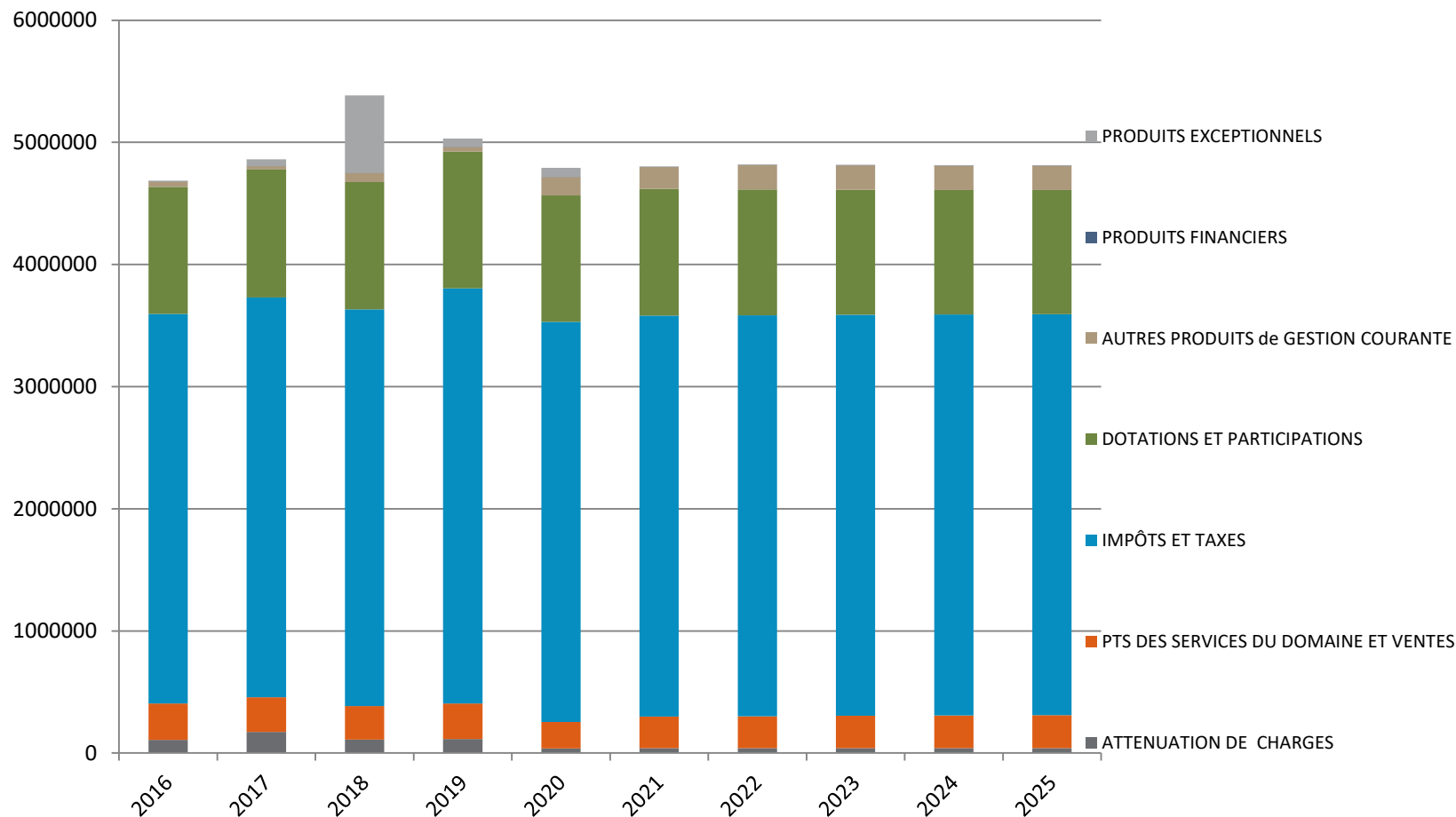


Les prérequis de cette analyse

- ⊗ elle est basée sur les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement
- ⊗ pour la prospective, le scénario glissant a été bâti,
 - ⊗ Selon les propositions budgétaires pour 2020,
 - ⊗ Les années suivantes :
 - ⊗ Charges à caractère général : + 1 %
 - ⊗ Dépenses de personnel : +1,5 %
 - ⊗ Remboursement de charges évalué à la baisse (sortie des effectifs d'agents en congé longue durée et baisse des remboursements liés aux contrats aidés)
 - ⊗ Subvention du CCAS calculée par rapport à l'équilibre de ce budget
 - ⊗ Produit des services : + 1 %
 - ⊗ Stabilité des dotations et de la fiscalité locale
 - ⊗ Baisse progressive du FDTP et du fonds de compensation de la taxe foncière
 - ⊗ Recettes des loyers des bâtiments construits par la commune



Evolution des recettes





Zoom sur les recettes fiscales

- En 2019, le produit des impôts locaux est de 468 euros par habitant (moyenne nationale de la strate 501 euros par habitant, 545 en Isère)

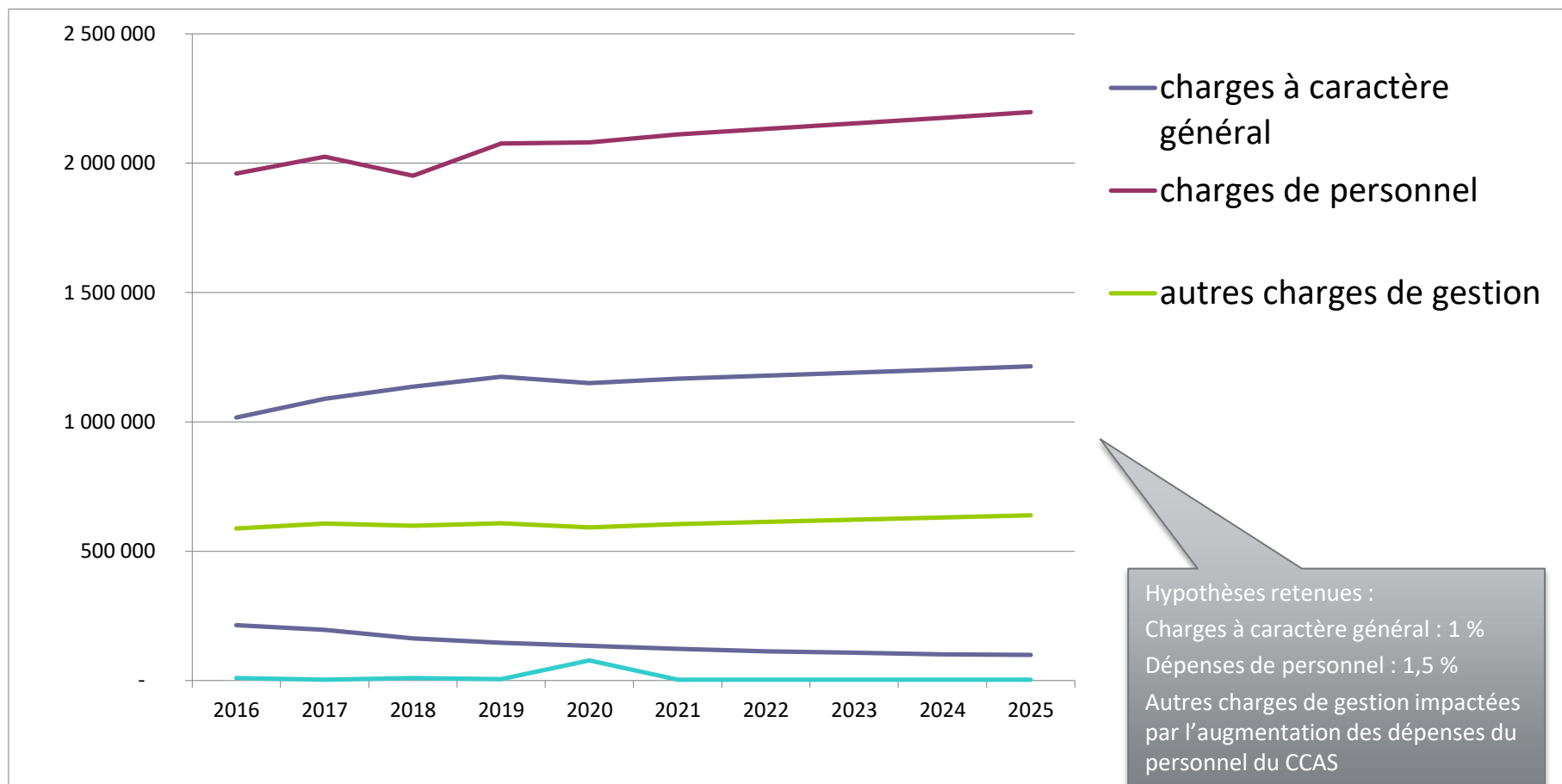
- Les taux :

	CSA	Moyenne nationale 2018
Taxe d'habitation	11,49	15,21
Taxe foncier bâti	24,42	20,88
Taxe foncier non bâti	59,61	52,84

- En 2018 : 2987 foyers fiscaux
 - 63,1 % non imposables (52,3 % en Isère)
 - Revenu fiscal moyen : 21 855 € (28 246€ Isère)



Evolution des dépenses de fonctionnement





2019 : augmentation prévisionnelle des dépenses de personnel

année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Commune	charges de personnel	2 043 524	1 960 299	2 025 290	1 951 943	2 075 976	2 080 000	2 111 200	2 142 868	2 175 011	2 207 636	2 240 751
	atténuation de charges	118 372	107 993	173 939	111 126	115 447	39 000	39 390	39 784	40 182	40 584	40 989
	mise à disposition	36 624	95 440	93 628	89 144	95 523	96 400	97 364	98 338	99 321	100 314	101 317
	montant net	1 888 528	1 756 866	1 757 723	1 751 673	1 865 006	1 944 600	1 974 446	2 004 746	2 035 508	2 066 738	2 098 444
	évolution		-7,0%	0,0%	-0,3%	6,5%	4,3%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%

CCAS	charges de personnel	613 651	463 634	465 810	419 642	401 671	426 500	432 898	439 391	445 982	452 672	459 462
	atténuation de charges	23 868	74 655	74 972	47 751	33 665	15 000	15 225	15 453	15 685	15 920	16 159
	montant net	589 783	388 979	390 838	371 891	368 006	411 500	417 673	423 938	430 297	436 751	443 302
	évolution		-34,0%	0,5%	-4,8%	-1,0%	11,8%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%

Consolidé	charges de personnel	2 657 175	2 423 933	2 491 100	2 371 585	2 477 647	2 506 500	2 544 098	2 582 259	2 620 993	2 660 308	2 700 212
	atténuation de charges	178 864	278 088	342 539	248 021	244 635	150 400	151 979	153 575	155 188	156 818	158 466
	montant net	2 478 311	2 145 845	2 148 561	2 123 564	2 233 012	2 356 100	2 392 119	2 428 684	2 465 805	2 503 490	2 541 746
	évolution		-13,4%	0,1%	-1,2%	5,2%	5,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%

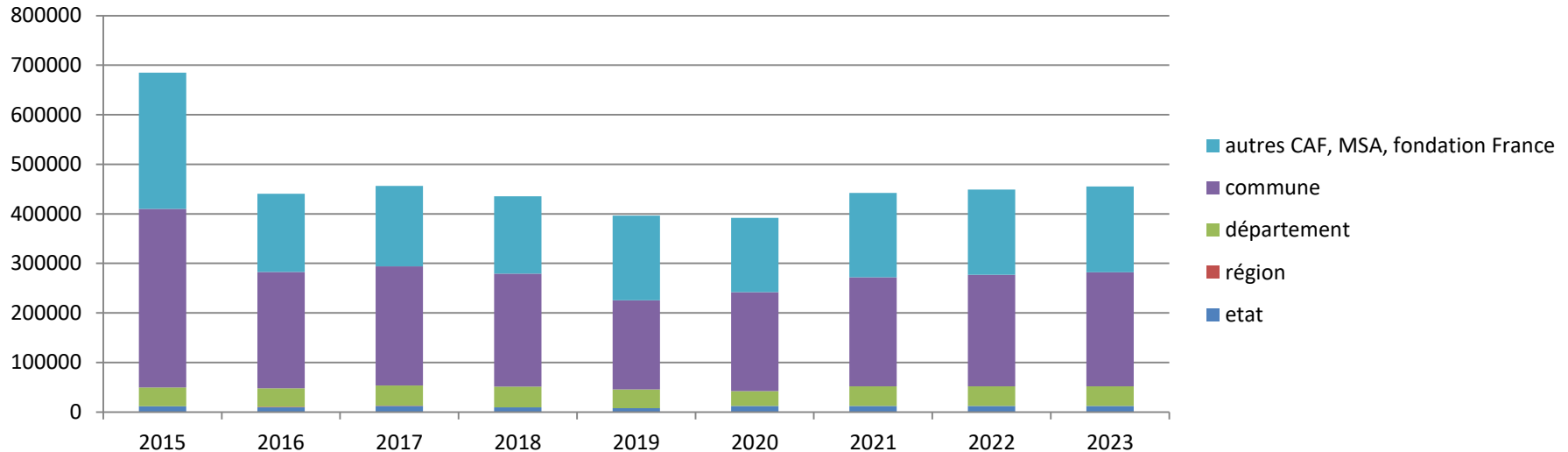
Transfert de la crèche le 01/09/2015

Difficultés de recrutement en 2016 et en 2018

2019 : 012 impacté de 26 000 € par le recensement et le versement d'un capital décès

013 impacté par la fin d'activité d'agents en congés longue maladie et les baisses de subventions liées aux contrats aidés

Evolution de la subvention de la ville au CCAS



La prospective du CCAS montre :

Une stabilité des recettes et dépenses courantes de fonctionnement

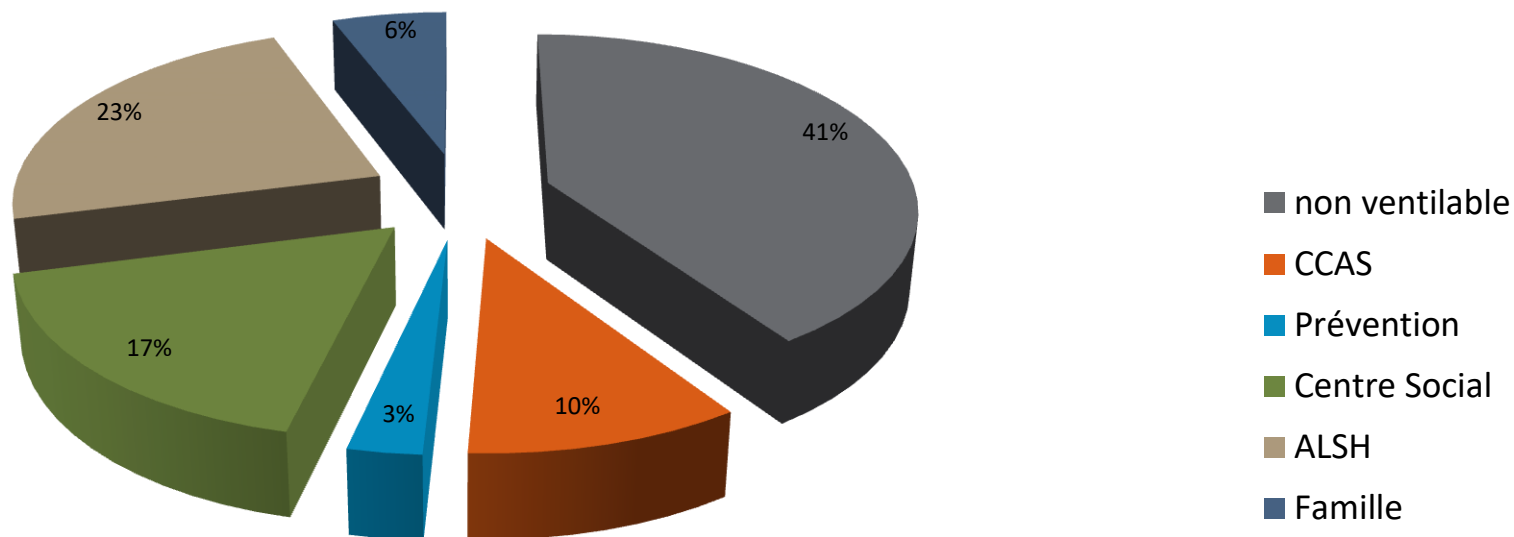
Une augmentation des dépenses de personnel (fin des contrats aidés) – les dépenses de personnel représentent 85 % des dépenses de ce budget

Si en 2020, l'excédent de fonctionnement permet d'équilibrer le budget du CCAS avec une subvention de la ville de 200 000 €, cette dernière est amenée à augmenter dans les années à venir.



FOCUS SUR LE CCAS

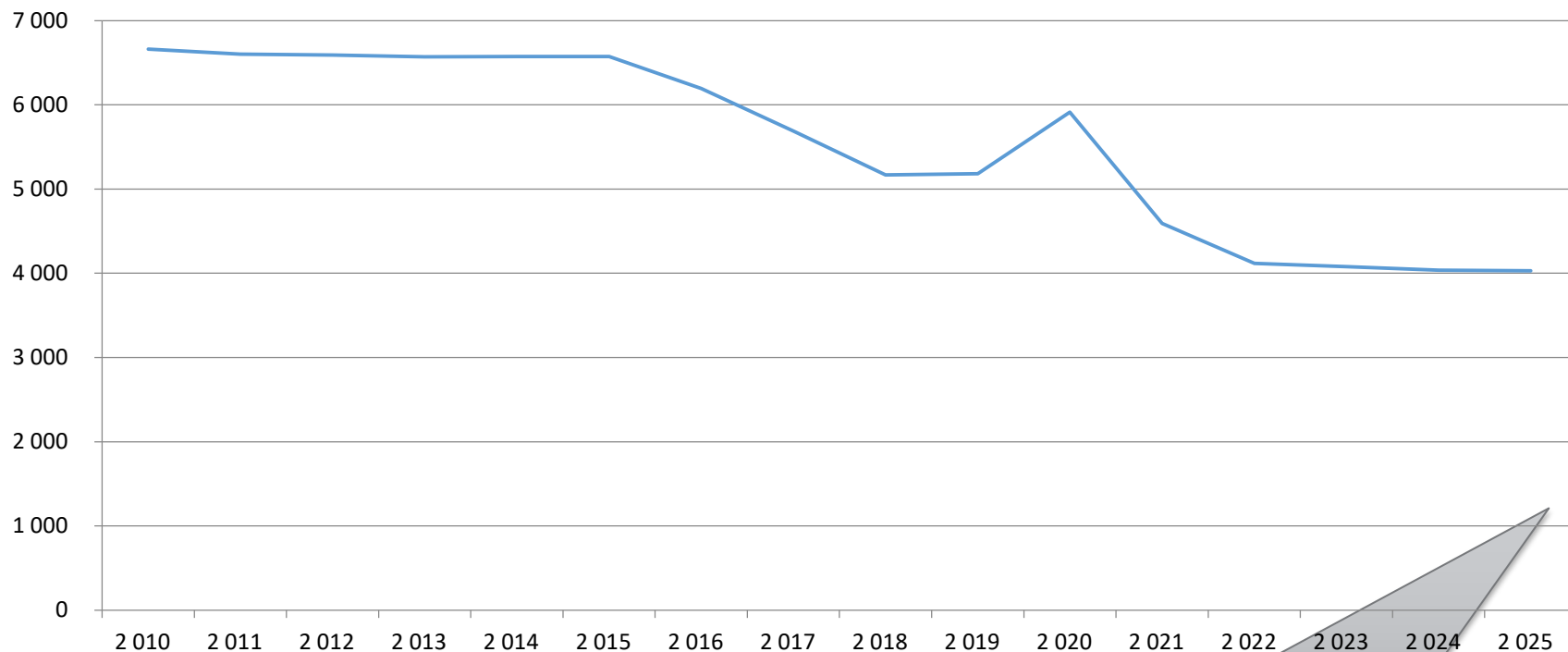
participation de la commune par activité (selon hypothèse BP 2020)





Profil d'extinction de la dette

dette au 1er janvier en millier d'euros

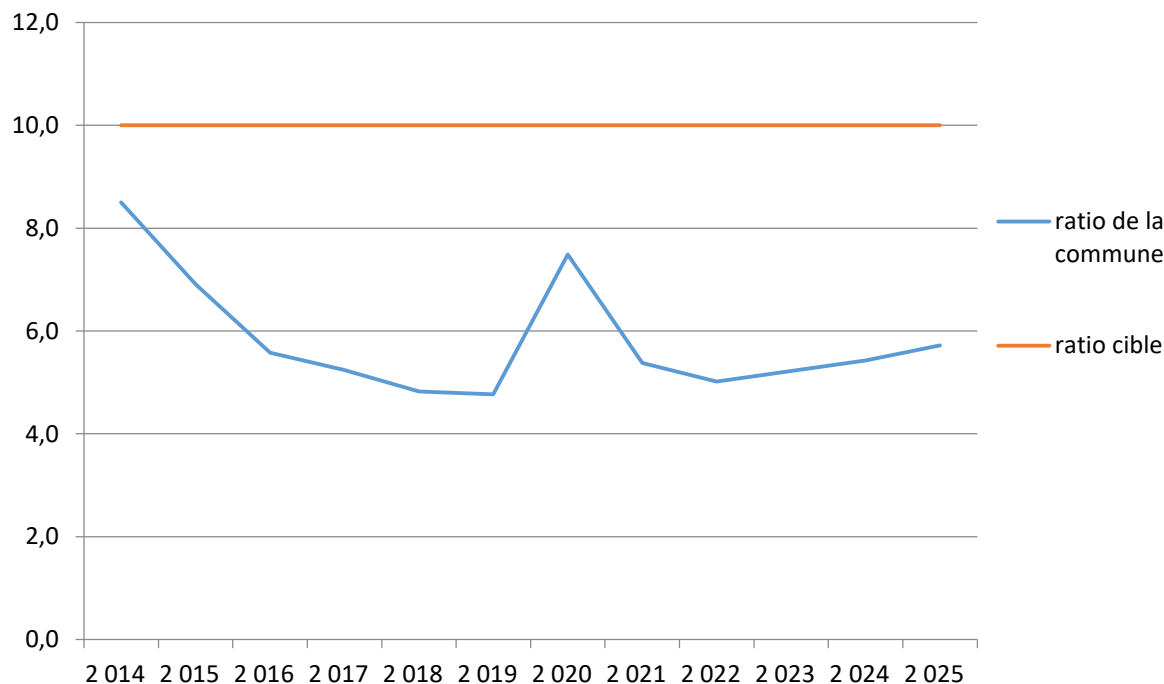


Emprunt relais 2018-2020 : 1 700 000
Hypothèses pour les années à venir :
- Emprunt de 520 000 € en 2020
- Puis 500 000 € les années suivantes



FOCUS SUR LA DETTE :

Capacité de désendettement



Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de la dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

- Emprunt relais 2018-2020 : 1 700 000
Hypothèses pour les années à venir :
- Emprunt de 520 000 € en 2020
 - Puis 500 000 € les années suivantes



5/ Bilan financier et capacité d'investissement



Bilan financier rétrospective

	2016	2017	2018	2019	2020
recettes de fonctionnement	4 686 743	4 861 938	5 385 271	5 031 122	4 780 488
dépenses de fonctionnement	3 578 826	3 724 297	3 699 139	3 863 763	3 903 000
Epargne de gestion	1 107 917	1 137 641	1 686 132	1 167 359	877 488

Intérêts de la dette	214 455	196 238	163 564	146 046	134 000
NOUVEAUX intérêt					
Epargne brute	893 462	941 403	1 522 568	1 021 313	743 488

Capital de la dette	505 137	518 488	537 167	567 987	1 116 943
NOUVEAU remboursement					
Epargne nette	388 325	422 915	985 401	453 326	- 373 455



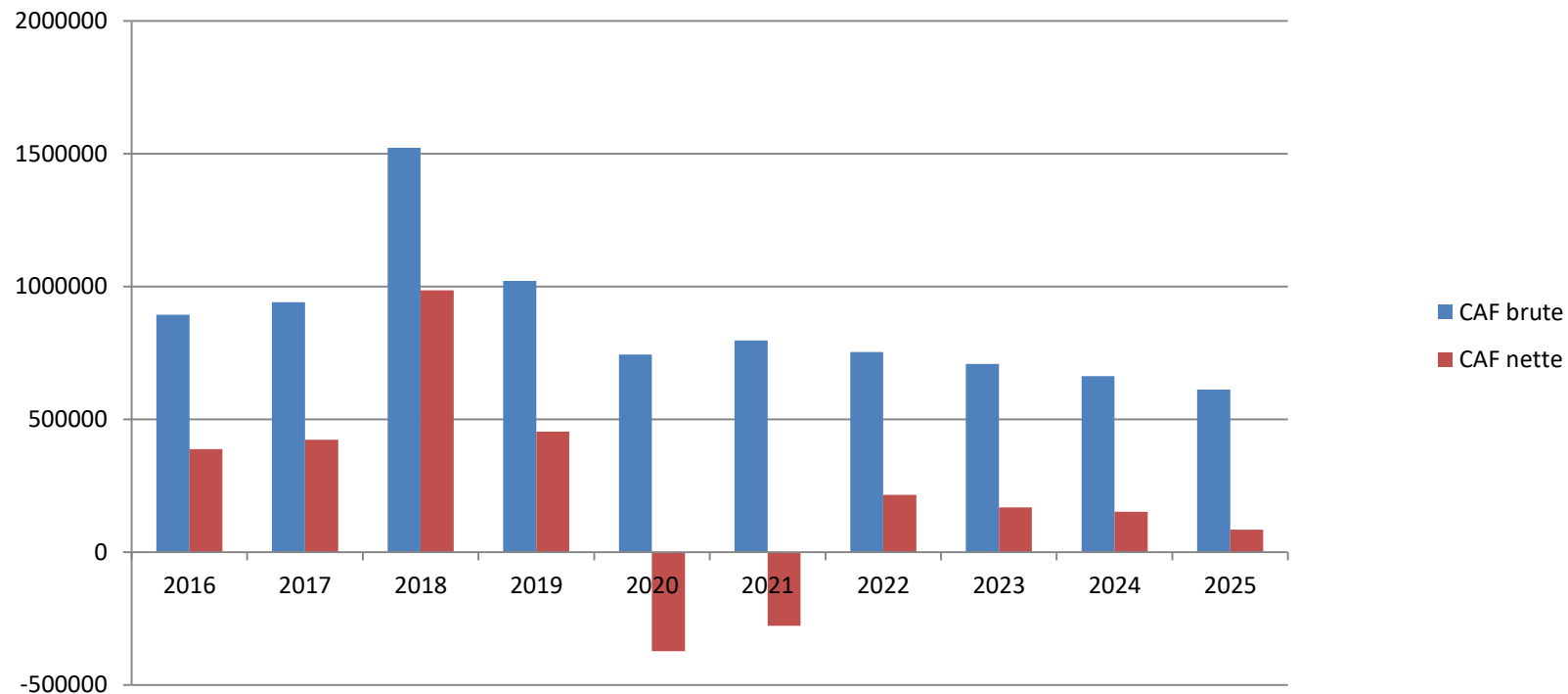
Bilan financier prospectif

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
recettes de fonctionnement	5 031 122	4 780 488	4 819 268	4 815 894	4 813 454	4 811 823	4 810 892
dépenses de fonctionnement	3 863 763	3 903 000	3 899 504	3 950 182	3 997 410	4 047 625	4 100 818
Epargne de gestion	1 167 359	877 488	919 764	865 712	816 044	764 198	710 074
Intérêts de la dette	146 046	134 000	112 191	92 661	78 959	65 012	54 074
NOUVEAUX intérêts			10 400	19 799	28 607	36 814	44 406
Epargne brute	1 021 313	743 488	797 173	753 252	708 478	662 372	611 594
Capital de la dette	567 987	1 116 943	1 044 742	478 098	450 347	390 062	375 614
NOUVEAU remboursement			30 069	59 583	89 688	120 395	151 715
Epargne nette	453 326	- 373 455	- 277 638	215 571	168 443	151 915	84 265

Impact emprunt relais remboursé
sur les années 2020 et 2021



Nécessité de maintenir une épargne nette



En 2018 : produits exceptionnels de la vente de terrain au budget annexe

2020-2021 : remboursement de l'emprunt relais contracté pour Allivet-Bouvain



Une faible capacité d'investissement

La Commune a consolidé ses marges de manœuvre depuis 2015. Il convient de conserver un recours prudent à l'emprunt.

Pour financer les gros projets d'investissement de l'année 2019, un recours à l'emprunt à hauteur de 520 000 € sera proposé au budget 2020.



6/ Orientations proposées



Les orientations proposées en fonctionnement

Un budget qui traduit la volonté en 2020 de contenir les dépenses de fonctionnement

- prise en compte en dépenses et en recettes des conséquences du COVID 19

- Les sources :

 - taxe foncière, paiement et refacturation des charges

 - nouveau loyer

En recettes, baisse des produits des services, stabilisation à venir du produit des impositions directes et des dotations de l'Etat.



Grandes lignes du BP 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2019 + DM	BP 2020	évolution
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 206 100	1 150 000	-4,66%
O12	CHARGES DE PERSONNEL	2 100 000	2 080 000	-0,95%
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 000	3 000	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	663 950	592 000	-10,82%
66	CHARGES FINANCIERES	155 500	134 000	-13,83%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 500	78 000	817,65%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 137 050	4 037 000	-2,42%
O13	ATTENUATION DE CHARGES	103 000	43 000	-58,25%
70	PRODUITS DES VENTES ET VENTES DIVERSES	271 200	216 400	-20,21%
73	IMPOTS ET TAXES	3 299 970	3 275 000	-0,76%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 068 230	1 035 000	-3,10%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 000	135 000	297,06%
76	PRODUITS FINANCIERS	6	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 740	76 000	13,87%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 843 140	4 780 400	-1,29%



Les orientations proposées en investissement

Investissement :

Du fait du contexte particulier lié à l'épidémie ne sont proposées que des actions déjà engagées :

- ② remboursement progressif de l'emprunt relais contracté pour l'opération Allivet Bouvain
- ② recours à l'emprunt pour couvrir uniquement les dépenses relatives à l'achat et aux travaux du groupe de médecine générale
- ② recherche active de subventions



Perspectives d'investissement : **4 axes : dépenses TTC en euros**

Priorités 2019-2021:

- Axe 1 : entretien et mise aux normes du patrimoine
- Axe 2 : cadre de vie
- Axe 3 : développement durable
- Axe 4 : préparer l'avenir de la ville



Axe 1 : entretien et mise aux normes du patrimoine

Plomberie aux vestiaires :	126 000
Travaux école(hors toiture) :	30 000
Travaux relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail :	10 000



Axe 2 : Cadre de vie

- Renouvellement parc véhicules 80 000
- Démontage de ruines : 50 000
- Aménagement de voirie: 25 000
- Défense incendie secteur Charpillates : 15 000



Axe 3 : Développement durable

Reprise de toiture et isolation sur le toit du gymnase scolaire :	185 500
Travaux permettant de réduire la consommation d'énergie (chaudière, thermostats...)	100 000
Relamping éclairage public	80 000
Transformation du bassin des Milierets en bassin d'infiltration pour limiter le traitement des eaux sur la station d'épuration	140 000
Achats de vélos électriques	2 000



Axe 4 : Préparer l'avenir de la ville

- ④ Travaux groupe de médecine générale : 623 000
- ④ Allivet-Bouvain : 50 000
- ④ Etude pour opération programmée d'amélioration de l'habitat : 75 000
- ④ Remboursement emprunt relais : 583 500